

Lettre de Prosper Geoffroy, maire de Cassen, au Sous-Préfet, demandant la nomination de Blaise Cadillon comme adjoint au maire (1^{er} janvier 1868).

Cassen le 1^{er} janvier 1868

Monsieur le Sous-Préfet,

Ma santé fort délabrée depuis quelque temps m'interdit surtout en ce moment le plus petit voyage. Sans cette circonstance, j'aurais eu l'honneur de me présenter à votre cabinet et je vous aurais donné des détails plus étendus et plus circonstanciés sur les motifs qui m'ont porté à vous présenter pour adjoint le sieur Blaise Cadillon.

Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire dans ma lettre du [13] octobre dernier, ma commune est pauvre d'intelligence. Mes conseillers municipaux sont des gens de bien, d'un gros bon sens appréciable, tous et chacun d'un grand dévouement. Je n'ai donc rien personnellement qui me porte à désirer que l'adjoint soit pris en dehors du conseil. Mais comme parmi ces conseillers, je n'en vois pas un qui, dans un moment donné, pourrait soutenir les intérêts de la commune et quelquefois ceux des administrés, j'ai pensé que le sieur Cadillon qui a été militaire, qui a un peu l'habitude de la langue française, qui est incontestablement l'homme le plus intelligent dans ma commune, satisferait mieux que tout autre aux exigences de la position.

Vous me demandez, Monsieur le Sous-Préfet, pourquoi Cadillon ne figure pas parmi les conseillers municipaux.

Lors des dernières élections communales, il arrivait pour ainsi dire du service militaire, il était peu connu, n'était point marié et pour ce motif, il n'eût point présenté la stabilité nécessaire. D'ailleurs, il faut l'avouer, on ne pensa pas à lui. Ce fut précisément dans la circonstance de ces élections que se révélèrent son intelligence, son bon jugement, son amour de l'ordre et il faut le dire, son influence dans la commune. Aujourd'hui, je n'en doute pas, l'unanimité des suffrages lui serait acquise. Ce que j'avance, Monsieur le Sous-Préfet, est si vrai que lors du décès de l'adjoint, l'opinion publique désigna Cadillon pour le remplacer. Il est tellement appelé à ces fonctions par le vœu des habitants qu'il y aurait pour eux déception s'il n'était pas nommé.

Je ne puis donc qu'insister pour cette nomination et vous prier, Monsieur le Sous-Préfet, de vouloir bien user de votre pressante intervention auprès de Monsieur le Préfet.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, la nouvelle assurance de ma respectueuse considération.

Le Maire de Cassen

Archives Départementales des Landes

Malgré l'intervention de Prosper Geoffroy, Blaise Cadillon ne sera pas nommé adjoint. Le 17 mai 1868, c'est Antoine Daunan, conseiller municipal, qui succède à l'adjoint Jean Turon, décédé le 11 août 1867.

Blaise Cadillon ne sera jamais candidat aux élections municipales. En revanche, son fils et son petit-fils seront successivement maires de Cassen entre 1919 et 1942.